



## Au long des quais

### Le mot du maire,

Seysselanes, Seysselans,

L'été arrive, un peu timide, mais il nous laisse entrevoir le bout du tunnel concernant cette pandémie. Les travaux de la place de la République avancent et la terrasse du bar "Le Richmond" est d'ores et déjà opérationnelle. La mise en place d'obstacles et chicanes provisoires concernant la sécurisation des quais est prévue courant l'été.

Seul point noir, les incivilités, dépôts sauvages, crottes de chiens, bruits, querelles de voisinages etc... mais croyez moi, les sanctions vont tomber. Nous profitons également de la nouvelle saison pour rappeler à tous, les règles de bon voisinage et de civilité.



Place de la République

## Médiathèque Victor Hugo

### DECOUVRIR OU REDECOUVRIR

La médiathèque Victor Hugo vous propose plus de 7000 ouvrages destinés à un large public : tout-petits, scolaires et adultes. Elle dispose d'un fond "gros caractères" pour les personnes qui ont une difficulté de vue.

Pour les tout-petits : imagiers, albums, premiers documentaires... Pour les plus grands : contes, romans, documentaires et BD... et pour les adultes : romans, policiers, science-fiction, littérature, biographies, BD...

La bibliothèque est ouverte aux habitants des deux Seyssel et des environs.

Elle propose de nouveaux services numériques à ses usagers, conjointement avec votre abonnement :

e-medi@s.

#### De quoi s'agit-il ?

- **D'un accès à la presse en ligne** : plus de 3000 titres, plusieurs centaines de magazines pour tous les goûts, des quotidiens, des hebdomadaires, de la presse régionale, nationale et étrangère que vous pourrez feuilleter tranquillement où que vous soyez, quand vous le voudrez, sur votre écran d'ordinateur, tablette ou téléphone portable en format pdf.

- **D'un accès Cinéma** : Disponible 24h sur 24, 7j/7, un choix de plusieurs centaines de films pour toute la famille : fiction, animation, court-métrage, et chaque mois des nouveautés... Il vous faudra juste une bonne connexion pour visionner en streaming. (5h max/semaine).

- **D'autoformation** : pour apprendre à votre rythme, de l'initiation au perfectionnement, pour tous les âges et tous les niveaux, depuis votre ordinateur. Soutien scolaire, apprentissage de langues, code de la route et permis de bateau, bureautique, cours de musique, développement personnel... Vous trouverez certainement une activité enrichissante qui vous séduira.

#### Horaires :

Lundi 10h -12h

Mardi 16h30 - 19h

Mercredi 15h30 - 17h

Jeudi 16h30 - 19h

Vendredi 16h30 - 19h



rendez-vous dans votre médiathèque : **14 rue du Mont des Princes 74910 SEYSSEL** 04 50 56 11 17  
[www.mediathèque-seyssel.fr/](http://www.mediathèque-seyssel.fr/) [mediathèque@seyssel74.fr](mailto:mediathèque@seyssel74.fr)

**BIENTÔT 16 ANS !**  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**  
**C'EST OBLIGATOIRE**

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

Les citoyens ayant atteint l'âge de 16 ans doivent **se présenter en Mairie** munis de leur livret de famille et d'une pièce d'identité (ou se faire représenter par l'un de leurs parents) afin de se faire recenser dans le mois de leurs 16 ans.

*Ce recensement est obligatoire pour tout diplôme scolaire ou pour s'inscrire au permis de conduire.*



# Bienvenue !



## Vrac et Local

Virginie et Laurent vous accueillent dans leur épicerie Eco responsable ! Vous trouverez fruits et légumes, riz, pâtes, fruits secs, produits ménagers et bien d'autres choses encore ! Les articles présentés ont été sélectionnés pour leur respect de l'environnement et leur qualité : essayez !

*"Pas de contenant ? Novice dans l'univers du vrac ? Poussez la porte et nous nous ferons une joie de vous accompagner dans votre achat."*

**L'épicerie est ouverte du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et 15 à 19h et le samedi de 8h30 à 19h**

**1, place de la République tel : 04 57 05 52 44**

## Inscription rentrée scolaire 2021/2022

Les inscriptions en Petite Section (enfants nés en 2018) se feront du lundi 10 mai au lundi 14 juin.

**Pré-inscription** à la mairie. Munissez vous d'un justificatif de domicile et de votre livret de famille.

**Inscription** : prendre rendez-vous à l'école le lundi toute la journée, les mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 17h30.

**Merci de privilégier les demandes par mail** : [ce.0011125t@ac-lyon.fr](mailto:ce.0011125t@ac-lyon.fr)

Pièces à fournir :

-*Certificat de préinscription*

-*Jugement en cas de séparation ou de divorce*

-*Le carnet de santé, justification des vaccinations à jour (pour les enfants nés avant 2018 : certification de radiation)*

### Escroquerie sur internet.

## TOUS VIGILANTS !



En raison des mesures sanitaires, internet est de plus en plus utilisé dans notre quotidien. Des individus peu scrupuleux en ont fait un terrain de chasse et font de nombreuses victimes. Ces arnaques passent généralement par l'utilisation de coupons bancaires (Mandacash, Transcash, PCS...). Pour la plupart, ils font suite à des annonces en ligne, courriel usurpant vos amis ou services de l'état. Soyez vigilant ! Une bonne affaire peut parfois cacher bien des secrets.

### Quelques exemples !

- Vous êtes intéressés par un produit généralement vendu à un prix bien plus avantageux que d'ordinaire. Le vendeur vous propose alors de le payer par le biais de coupons bancaires en ligne. (Mandacash, Transcash, coupons PCS...)
- Vous vendez un produit, on vous propose de vous régler la somme par PayPal. L'acheteur vous déclare être actuellement dans un autre pays en Europe, il vous dit que vous devez régler quelques frais avant qu'il puisse vous faire parvenir la somme due.
- Un courriel vous parvient d'un ami avec une adresse mail que vous ne connaissez pas ou un nouveau profil sur un réseau social. Il évoque des soucis de santé et vous demande une aide financière par virement bancaire ou coupons bancaires en ligne...
- Un courriel du gouvernement vous parvient, il vous est demandé de régler vos impôts ou des frais de justice sur un site internet n'ayant pas « gov.fr » dans le lien.

### J'ai un doute, que faire ?

**Ne faites rien et ne donnez pas suite, ne fournissez aucun document d'état-civil ou coordonnées bancaires !  
Contactez la Gendarmerie Nationale ou la Police Nationale et exposez les faits. Nous vous conseillerons !**

04.79.87.00.11  
Gendarmerie de Culoz



# Infos utiles

## Règles de bon voisinage

Entre voisins restons courtois ! Quelques règles essentielles de bon voisinage à respecter pour le bien de tous. **Il est indispensable de veiller à respecter les horaires pour tondre et bricoler.**

Aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, de jour comme de nuit.

Tous les travaux susceptibles d'être source de nuisances sonores (travaux de bricolage, jardinage, etc...) pour le voisinage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

**Les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30**

**Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**

**Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h00**

Pour les propriétaires d'animaux, en particulier les chiens et chats, merci de veiller à ce qu'ils ne divaguent pas et ne gênent pas de nuisances (déjections, aboiements).

## Déchetterie

### Horaires du 1er Avril au 31 Octobre:

Lundi 9h -12h / 13h30 - 16h30

Mardi 9h - 12h

Mercredi 9h -12h / 14h - 17h

Jeudi 9h -13h / 14h - 18h

Vendredi 14h - 17h

Samedi 8h30 -12h30 / 13h30 - 17h15

### Les déchets acceptés



BOIS



CARTONS



DEEE



ENCOMBRANTS



DÉCHETS VERTS



HUILES DE FRITURES



HUILES DE VIDANGE



MÉTAUX



PILES ET ACCUMULATEURS



PLÂTRE ET PLAQUES DE PLÂTRE

## Brûlage des déchets

Au-delà des possibles troubles de voisinage causés par les nuisances d'odeurs et de fumées, ainsi que les émissions polluantes et de composés cancérigènes, le brûlage des déchets verts représente un risque important d'incendie. Les déchets concernés sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage... Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts doit respecter cette interdiction.

La combustion à l'air libre des déchets verts pollue d'autant plus que les végétaux sont humides. La toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

**En cas de non-respect, une contravention de 450 euros sera appliquée.**

**Merci de déposer ces déchets à la déchetterie.**



## Stop pub

Chaque année, un foyer français reçoit en moyenne 40kg de prospectus.

Si vous ne lisez pas ces publicités et afin de préserver l'environnement, il existe un moyen très simple : adopter l'autocollant stop pub qui est disponible en mairie.